

Décision portant nomination du jury pour les concours externes de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale, branche d'activité professionnelle J (Gestion et Pilotage), emploi-type Technicien-ne en gestion administrative, session 2024, dans les académies de BORDEAUX et TOULOUSE.

Le président de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 22 mars 2024 autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture de concours pour le recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale ;

Vu l'arrêté du 2 avril 2024 fixant les dates, modalités et conditions d'organisation en commun des recrutements des techniciens de recherche et de formation de classe normale et des adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe dans les académies de BORDEAUX, MONTPELLIER et TOULOUSE, au titre de l'année 2024 ;

DÉCIDE :

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury pour les concours externes de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale dans la branche d'activité professionnelle J (Gestion et Pilotage), emploi-type Technicien-ne en gestion administrative, au titre de l'année 2024, dans les académies de BORDEAUX et TOULOUSE :

Madame LEROUX Isabelle, ingénieure de recherche, présidente, Université de Pau et des Pays de l'Adour, Pau.

Madame FARGEOT-DUVERGE Christine, ingénieure d'études hors classe, vice-présidente, Université de Pau et des Pays de l'Adour, Pau.

Madame SAINT-DRENANT Séverine, ingénieure d'études hors classe cnrs, experte, Centre national de la recherche scientifique, Pessac.

Monsieur SOULEYMAN Dilchad, attaché d'administration de l'état, expert, Université Toulouse 3 Paul Sabatier, Toulouse.

Monsieur KISSAR Sofiane, attaché d'administration de l'état, Université de Bordeaux, Talence.

Monsieur TURPAULT Rodolphe, professeur des universités de 1ère classe, Ecole nationale supérieure d'Électronique, Informatique, Télécommunications, Mathématiques et mécanique de Bordeaux, Talence.

Article 2 : En cas d'empêchement de la présidente désignée, la présidence sera assurée par la vice-présidente désignée.

Fait à Pau, le 07/05/2024.

Le Président de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour,

Laurent BORDES